Témoignages recueillis par le collectif droit de rester-Guichet5bis en 2026 :

« J ai vécu plusieurs années de guerre dans mon pays. Cela fait maintenant deux ans et demi que je vis dans un foyer EVAM. Le bruit, les bagarres et les interventions de la police pour renvoyer des personnes réveillent mes traumatismes. J ai demandé à pouvoir vivre dans un appartement, car je ne supporte plus ces conditions, mais on m a répondu que ce n'était pas possible avec mon permis N. J ai l impression que c est de ma faute et que je dois simplement m adapter. Aujourd'hui, je passe mes journées dehors et ne rentre que pour dormir, mais je n arrive même plus à trouver le sommeil. »

Fyiori* 27 ans

« Cela fait quatre ans que je vis au foyer EVAM de (...) Cette année, j ai commencé un apprentissage et j ai demandé à obtenir un appartement pour pouvoir me concentrer sur mes études. Depuis plusieurs mois, on me demande de patienter. Je partage une toute petite chambre avec une autre femme, qui a un rythme de vie très différent du mien. Elle parle au téléphone la nuit et crie parfois dans son sommeil à cause de ses cauchemars. Nous n avons qu'une seule table, qui sert à manger et à déposer nos affaires. Je n ai pas de place pour mes livres et aucun endroit calme pour étudier dans le foyer. Dans ces conditions, je finis par envisager d abandonner mon apprentissage. »

Abeba* 23 ans

« Dans le foyer où je vis, j ai l impression que tout le monde va mal. Les gens ne se parlent pas et il y a parfois de la violence. J ai moi-même des difficultés psychologiques et je ne me sens pas en sécurité. Je dors très mal et j ai le sentiment que mon état s aggrave à cause de cet environnement, malgré mon suivi psychologique. La police intervient régulièrement pour arrêter des personnes. J entends les cris et j ai peur de me dire que je pourrais être la prochaine. J en ai parlé à mon assistante sociale, mais elle m a expliqué qu'un changement de logement n'était pas possible puisque je suis à l aide d urgence. »

Yasmin* 49 ans

« Bonjour, j aimerais bien dire c est déjà très dur d'être malade et en foyer même lorsque le médecin estime que cela nuit à la santé et risque d aggraver votre situation encore plus, mais Il y a aussi le fait qu'il n y a aucune intimité. Il y a toujours du bruit des fois même au milieu de la nuit qui dans mon cas ne fait qu'accroître mon anxiété et ma paranoïa et mon manque de sommeil.
C est dommage que l EVAM ne respecte pas les rapports médicaux que j ai eu pour me donner un logement individuel. »

Martha* 33 ans

« Madame, Monsieur,

Je m'appelle Olena et je suis la mère de trois enfants, dont deux vivent actuellement avec moi en Suisse sous le statut S. Nous avons fui la guerre en Ukraine et résidons aujourd'hui dans le centre d'hébergement familial à Lausanne.

Notre famille de trois personnes est actuellement logée dans une unique chambre de 12 m², ce qui engendre des conditions de vie extrêmement difficiles au quotidien :

Adolescence et promiscuité (garçon de 16 ans et fille de 14 ans) : Mes enfants sont de sexes différents et en plein âge de développement. À cet âge, le respect de l'intimité et un espace personnel sont indispensables. La surface restreinte de 12 m² pour trois personnes rend cela totalement impossible.

Besoins médicaux et psychologiques spécifiques : Ma fille de 14 ans est atteinte du syndrome de Williams. Ce diagnostic exige un environnement calme, une routine stricte, un repos sensoriel et des moments d'isolement pour éviter la surstimulation. Le bruit du centre et la promiscuité de la chambre provoquent une surcharge sensorielle et un état de stress permanent très préjudiciable à sa santé.

Conditions d'apprentissage et de repos inadéquates : Il est matériellement impossible pour deux adolescents de réviser, de faire leurs devoirs scolaires et de se reposer correctement dans un espace aussi restreint.

Nous sommes profondément reconnaissants envers la Suisse pour l'accueil, la sécurité et la protection qui nous sont accordés. Cependant, ces conditions de logement actuelles épuisent mes enfants et freinent sérieusement leur développement, leur santé et leur intégration.

Je sais que de nombreuses familles se trouvent dans des situations difficiles, mais je souhaite attirer votre attention sur la spécificité médicale et le besoin urgent de ma famille. Je vous prie d'examiner la possibilité d'accorder à notre famille un logement autonome ou plus adapté.

Je reste à votre entière disposition pour vous fournir tout certificat médical ou document complémentaire.

En vous remerciant chaleureusement pour votre écoute et votre soutien, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées. »

Famille ukrainienne*

« Je m appelle Olga Trukhan, j ai 66 ans et je vis depuis cinq ans au foyer de Chablais 49, à Lausanne sous statut S.

Durant ces années, j ai subi six opérations, dont cinq liées à une maladie chronique de la colonne vertébrale, et une avec une complication grave — une infection postopératoire menaçant l amputation de mon pied droit. Je vis avec une douleur chronique qui perturbe mon sommeil, mes mouvements, et toute ma vie quotidienne.

Malgré cela, j ai été déplacée cinq fois dans le foyer. Aucune des chambres que j ai occupées — toujours partagées — ne permettait de suivre correctement le programme de réhabilitation prescrit par les spécialistes du CHUV. Les prescriptions médicales, les formes de vulnérabilité de mon médecin de famille et de mon psychiatre ont été ignorées par l EVAM.

L'été est pour moi une période de souffrance extrême : la chaleur dans le bâtiment devient dangereuse pour mon état de santé. Je suis atteinte de fibrillation auriculaire, et je suis souvent contrainte de vivre dehors, dans les parcs et au bord du lac, pour échapper à la chaleur insupportable des chambres. Cela entraîne un épuisement physique et psychique.

En juillet, après un déplacement forcé en pleine chaleur, j ai fait une crise cardiaque dans la rue. Les urgences ont confirmé la nécessité d'éviter le stress et de garantir un environnement thermique adapté — notamment un climatiseur mobile.
Pourtant, l EVAM refuse de me fournir un logement individuel, et l administration du foyer m a interdit d installer un climatiseur dans ma chambre.

Le dernier déplacement a aggravé ma situation : le balcon de la chambre était infesté d oiseaux et de parasites. Tout l'été, j ai souffert de piqûres de poux d oiseaux, nécessitant des soins en urgence. Lorsque j ai demandé un autre endroit pour dormir, on m a répondu que je risquais de « contaminer » l espace.

Après mon malaise cardiaque, j ai dû continuer ma réhabilitation dans la rue, car l administration m a dit clairement : « Va dehors et fais ce que tu dois faire. »

Mon état psychique est encore aggravé par une douleur qui ne me quitte jamais : mon fils combat sur les lignes de front en Ukraine. Chaque jour, je vis dans l angoisse de recevoir une mauvaise nouvelle. Cette peur constante, cette tension qui ne s arrête jamais, s ajoute à ma souffrance physique et rend mon équilibre mental encore plus fragile. Je porte seule cette inquiétude, sans espace sûr pour me reposer, sans conditions de vie qui me permettraient de supporter cette charge émotionnelle immense.

Aujourd'hui, mon état s est encore détérioré. Mon psychiatre constate un épuisement total, physique et psychique, et demande pour moi un logement individuel, indispensable pour organiser un espace compatible avec mon état de santé.
Mais, comme toujours, l EVAM ignore les recommandations médicales. »

Olga* 66ans

« Je, Nina Novitskaïa, 65 ans, statut S, suis arrivée en Suisse après une contusion due aux bombardements en Ukraine et la mort de mon mari en 2022.
Après des années de stress extrême, de dépression, des opérations lourdes, et la mort de mon fils au front, mon état est devenu fragile.
En février 2026, malgré les demandes médicales, j ai été forcée de quitter ma chambre individuelle et placée avec une femme gravement malade.
Depuis, je ne dors plus, mes maladies s aggravent, et même le traitement psychiatrique reste sans effet.
Je vis aujourd'hui dans un épuisement total, incapable de récupérer, et chaque nuit passée dans cette chambre détruit un peu plus ma santé.

J'ai peur de perdre le seul endroit où je me sens en sécurité ! »

Nina* 65ans

« Je suis Malalai, une femme sans papiers, invisible, âgée de 51 ans.

Après avoir reçu une décision négative du TAF, l'EVAM a cessé de payer le loyer de mon appartement. Je vis dans ce logement depuis quatre ans et demi, après avoir passé mes quatre premiers mois dans un centre d'asile. Je n'ai pas quitté mon pays par choix. Je suis venue en Suisse pour chercher la sécurité, en portant de lourds traumatismes de mon passé. Mais vivre dans une incertitude constante, attendre jour et nuit pendant des années une décision, et faire face à toutes les difficultés d'être une demandeuse d'asile ici n'a fait qu'aggraver ce traumatisme de manière considérable. Aujourd'hui, je vis avec un syndrome de stress post-traumatique (PTSD) sévère, et cela affecte presque tout ce que je fais.

Avoir mon propre appartement n'a pas guéri mon traumatisme, mais cela me donne de l'intimité et un endroit où je peux gérer ma vie quotidienne. En raison de mon PTSD, je souffre d'insomnie sévère, les lieux bondés me terrifient, et l'idée de devoir partager une chambre avec quelqu'un d'autre me paraît impossible. Certains jours, même les tâches les plus simples et ordinaires me semblent totalement insurmontables.

Lorsque la décision négative est tombée, ma santé mentale s'est effondrée. À un moment donné, j'étais tellement dépassée que je me suis cachée sous ma petite table à manger, juste pour essayer de me sentir en sécurité. La situation est devenue tellement grave qu'un psychiatre de l'hôpital psychiatrique d'Yverdon a envisagé mon hospitalisation.

Cet appartement est aussi le lieu où se trouve mon réseau de soutien. Une amie proche qui habite dans mon immeuble m'a accompagnée à des rendez-vous hospitaliers et est restée à mes côtés pendant mes moments les plus sombres. Si je perds cet endroit, je ne perds pas seulement un toit au-dessus de ma tête, je perds mes repères familiers et la seule personne à proximité qui m'aide à tenir le coup.

J'ai fait recours à plusieurs reprises auprès de l'EVAM et je leur ai fourni des certificats médicaux expliquant mon état de santé, mais j'ai l'impression que personne n'écoute vraiment la gravité de ma situation. Je vis déjà chaque jour dans la peur de l'expulsion et dans l'incertitude totale quant à mon avenir. Aujourd'hui, je suis terrifiée à l'idée de perdre le seul espace où je peux fermer la porte à clé, vivre ma souffrance en privé et simplement traverser une journée de plus.

Il ne s'agit pas simplement d'un problème de logement. Il s'agit de perdre la toute petite part de stabilité que j'ai réussi à maintenir. Mon appartement ne peut pas effacer ce qui s'est passé dans mon passé, ni enlever la peur constante, le stress et le traumatisme croissant avec lesquels je vis au quotidien, mais il me donne un endroit où je peux l'endurer. Après quatre ans et demi, la pensée de le perdre me fait peur plus que je ne peux facilement l'expliquer. »

Malalai* 51ans

« Je vis dans une petite chambre avec ma fille de 7 ans, mon fils de 13 ans et mon mari depuis plus d'une année. Le foyer est isolé loin des villes. »

Iryna* 37 ans

« Je vis dans une chambre avec mes deux enfants de 7 et 10 ans depuis deux ans et demi. Nous devons utiliser des sanitaires communs. Je ne me sens pas en sécurité dans le foyer. »

Helen* 31 ans

« Ça fait plus de 2 ans que nous vivons dans une seule chambre avec mon époux et nos deux enfants de 10 et 16 ans. L'EVAM refuse de nous donner un appartement, c'est inhumain. Nous avons subi des traumatismes et le foyer les réveille. »

F.* 39 ans

« Nous vivons avec nos 5 enfants âgés entre 12 et 5 ans dans une seule pièce. C'est impossible de les élever correctement dans ces conditions. »

Ayse* 35 ans

« L'EVAM m'a transférée arbitrairement d'une chambre individuelle dans une chambre à deux, malgré des certificats médicaux qui disent que j'ai besoin d'un appartement. L'EVAM m'a promis une autre chambre individuelle, mais ça fait plus de 6 mois que j'attends... J'ai déjà été hospitalisée déjà plusieurs fois depuis. »

Janna* 55 ans